

LE JOUR, 1947  
25 Mars 1947

## RECOURS A L'ONU

Avec les recours à l'ONU, tous les pays de la terre vont se familiariser avec les problèmes les plus lointains et les plus divers. C'est pour tous une invitation au voyage.

Comme la Syrie est allée enquêter en Grèce avec le Conseil de Sécurité, on verra peut-être les Américains du Sud au Soudan et les Norvégiens en Palestine.

Les problèmes qu'on n'arrive pas à résoudre tout seul, on les propose au jugement de l'univers. Et pour l'univers c'est l'occasion de s'informer de tout avec curiosité et d'élargir des horizons devenus étroits.

Au fond, cette noble combinaison de l'ONU, c'est une école comme une autre. En fait d'enseignement supérieur on ne saurait imaginer mieux. On y invite les nations à se mêler intimement et tour à tour des affaires de chacune.

Et là où le peuple est récalcitrant, là où un gouvernement ne trouve pas une solution nécessaire, là où le nœud gordien ne laisse plus d'autre ressource que de se servir de l'épée, l'ONU intervient comme une Chambre des Pairs ayant juridiction sur toute la terre.

Théoriquement c'est très beau. Cette immixtion à allure juridique est ce qu'il y a de plus solennel au monde après la justice de Dieu.

Reste à savoir comment après mainte investigation, maint discours et mainte commission d'enquête, s'y partageront finalement les voix. Jusqu'ici il est apparu que les votes et les convictions étaient généralement du même côté que les affinités et les sympathies.

Car on s'aperçoit de plus en plus de quelque chose qui est très simple et un peu troublant, C'est que cette justice éminente ne saurait être tout à fait désintéressée. Non qu'il faille à Dieu ne plaise ! incriminer ses illustres représentants. Mais parce que les problèmes internationaux sont subordonnés très souvent à des convenances nationales.

Nous savons tous par exemple que, devant l'ONU, l'affaire palestinienne trouvera nos amis les Américains mieux disposés que d'autres pour le sionisme. Et nous imaginons les nations plus ou moins tributaires les unes des autres, jugeant avec les égards qui se doivent à ceux dont on a besoin.

Ce qui pourrait compromettre à la longue l'ONU, ce qui a perdu la défunte S.D.N. c'est le déni de justice préféré finalement à l'injustice. On règle les petits conflits et on feint d'ignorer les grands. On liquide les petits procès et on tient en suspens avec des formes savantes les problèmes d'envergure.

Ce n'est pas un vain scepticisme qui nous fait constater cela ; c'est le bon sens et c'est une compréhension humaine de la marche habituelle de la vie.

L'ONU va voir évoquer devant elle, certains problèmes aigus du Moyen-Orient. On devine déjà avec quel embarras ces matières délicates seront abordées par plus d'un pays, par plus d'une puissance. Peut-être, sur tel ou tel point précis, tel gouvernement qui va avec allégresse devant l'ONU aujourd'hui le regrettera demain. Il en va des affaires de nations comme de celle des individus ; un arrangement moyen vaut mieux qu'un bon procès. Mais ce n'est évidemment pas pour la Palestine que nous écrivons cela.